

Procès-Verbal
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE COLOMBEY ET DU SUD TOULOIS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE –

SEANCE DU : 29 MARS 2017
Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de conseillers votants présents : 39
Dont nombre de suppléants présents ayant le droit de vote : (1) – Monsieur Germain GRANDJEAN donne pouvoir à Monsieur Bruno COURTOIS
Nombre de procurations : (4) – Monsieur Jean-Louis OLAÏZOLA donne procuration à Monsieur Maurice SIMONIN – Monsieur Adolphe REGOLI donne procuration à Monsieur Michel HENRION – Madame Laurence SAINTOT donne procuration à Madame Martine MICHEL – Madame Nathalie AUFRERE donne procuration à Madame Nathalie HAMEAU-KINDERSTUTH
Nombre de conseillers votants : 43
Nombre de Conseillers excusés : 12
Conformément à l'art L 2121-15 du CGCT, le secrétaire de séance est nommé :
Secrétaire de séance : Monsieur Maurice SIMONIN

Date de convocation : 23 mars 2017

Date d'affichage : 7 avril 2017

		Titulaires et suppléants ayant droit de vote présents	Pouvoir	Suppléants sans droit de vote	Excusés	Absents	Heure d'arrivée	Heure de sortie
ABONCOURT	Joël BAUDY	X						
	Jean-Pierre OLRÉ							
ALLAIN	Daniel PRIME	X						
	Rolland MILLÉRY	X						
ALLAMPS	Jean-François BALTARD	X						
	Yvon MONIER	X						
BAGNEUX	Germain GRANDJEAN,				X			
	Bruno COURTOIS	X						
BARISEY AU PLAIN	Jean-Marie GERONDI					X		
	Stéphane NION				X			
BARISEYLA COTE	Christophe PASCAL	X						
	Michel BECK							
BATTIGNY	Denis THOMASSIN	X						
	Jean COLIN			X				
BEUVEZIN	Hervé MANGENOT				X			
	Démission de M.NOUE le 9- janv-17							
BLENOD LES TOUL	Jean-Louis OLAÏZOLA				X			
	Martine MICHEL	X	X					
	Maurice SIMONIN	X	X					
	Laurence SAINTOT				X			
BULLIGNY	Alain GRIS	X						
	Bertrand DELIGNY	X						
COLOMBEY LES BELLES	Adolphe REGOLI				X			
	Annie FLORENTIN				X			
	Margot MOREL					X		
	Michel HENRION	X	X					
	Nathalie CROSNIER	X						
COURCELLES	Bernard SAUCY	X						
	Mickaël MATHIEU			X				
CREPEY	Andrée ROUYER	X						
	Daniel THOMASSIN	X						
CREZILLES	Patrick AUBRY	X						
	Daniel KAISER							
DOLCOURT	Jean MARCHAND	X						
	Bruno LARDIN							
FAVIERES	Christophe BLANZIN	X						
	Jean-Pierre ARFEUIL				X			
FECOCOURT	David BRUGMANN					X		

Conseil Communautaire- 29 mars 2017 - MARPA

		Titulaires et suppléants ayant droit de vote présents	Pouvoir	Suppléants sans droit de vote	Excusés	Absents	Heure d'arrivée	Heure de sortie
	<i>Patrick THOMAS</i>							
GELAUCOURT	Michel CAPDEVIELLE					X		
	<i>Lionel GONZALES</i>							
GEMONVILLE	Alain GODARD	X						
	<i>Monique CHAROTTE</i>							
GERMINY	Christian HUIN	X						
	<i>Patrick DETHORET</i>							
GIBEAUMÉIX	Denis KIEFFER	X						
	<i>Catherine COLIN</i>				X			
GRIMONVILLER	Alexis BOURROT	X						
	<i>Régis BARBIER</i>							
MONT L'ETROIT	Jean-Jacques TAVERNIER	X					20h38	
	<i>Michel ROUSSEL</i>							
MONT LE VIGNOBLE	Jean-Pierre CALLAIS	X						
	Michel JEANDEL	X						
MOUTROT	Guy CHAMPOUGNY	X						
	<i>Bruno MULLER</i>							
OCHEY	Philippe PARMENTIER	X						
	Daniel VATTANT	X						
PULNEY	Jean-François DEZAVELLE	X						
	<i>Gérard BARTHEL</i>			X				
SAULXEROTTE	Céline BOUVOT					X		
	<i>Serge JACOB</i>							
SAULXURES LES VANNES	Pascal KACI					X		
	Céline FOLLEY					X		
SELAINCOURT	Francis VALLANCE	X						
	<i>Nathalie BESNOIST</i>							
THUILLEY AUX GROSEILLES	Frédéric RAYBOIS	X						
	Marc DETHOREY	X						
TRAMONT EMY	Philippe DIDELOT				X			
	<i>Catherine BARRAT</i>				X			
TRAMONT LASSUS	Roland HUEL	X						
	<i>Philippe VERMION</i>							
TRAMONT ST ANDRE	Xavier FLAMENT					X		
	<i>Mathieu WECKBRODT</i>							
URUFFE	José FAYS	X						
	Elisabeth DELCROIX ZAREMBA	X						
VANDELEVILLE	Claude DELOFFRE					X		
	<i>Jean-Claude CACAS</i>							
VANNES LE CHATEL	Nathalie HAMEAU KINDERSTUTH	X	X					
	Nathalie AUFRERE				X			
VICHÉREY	Christian FRANCE	X						
	<i>Marie-Aline BONNAVENTURE</i>			X				

Étaient également présents : Monsieur Xavier LOPPINET – Madame Pascaline GOUERY – Madame Céline COLLETTE

Ordre du jour

- 1-Validation du PV du conseil communautaire du 8 mars 2017 à la Haie des Vignes
 2 – CC-2017-1011 - Budget Prévisionnel 2017
 3 – CC-2017-1012 - Mise en place d'un fonds de concours
 4 – CC-2017-1013 - Attributions de compensation 2017
 5- Point sur le schéma de mutualisation
 6- CC-2017-1014 - Election d'un délégué suppléant à la Mission Locale de la Plaine des Vosges
 7 - Affaires et informations diverses

1-VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 MARS 2017 A LA HAIE DES VIGNES à été validé à unanimité

2 – CC-2017-1011 - VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2017 (CF POWER POINT EN ANNEXE)

La vice-présidente, Mme HAMEAU KINDERSTUTH, présente le projet de **budget primitif 2017** selon les principes retenus lors du débat d'orientation budgétaire présenté le 15 février 2017 et lors de la séance du conseil communautaire du 08 mars 2017, détaille la présentation et la lecture par chapitre budgétaire et par opérations d'investissement. Elle rappelle le montant des RAR votés lors du Compte administratif 2016 en séance du conseil communautaire du 15 février 2017.

SECTION FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 6 467 384.74€

Recettes 6 467 384.74€

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses 3 240 600.66 €

Recettes : 3 240 600 .66 €

TOTAL DU BUDGET 2017

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
DEP FONCTIONNEMENT	6 467 384.74	RECETTES FONCTIONNEMENT	5 752 888.00
		RESULTAT REPORTE 002	714 496.74
TOTAL FCT	6 467 384.74	TOTAL FCT	6 467 384.74
INVESTISSEMENT			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
BP	2 489 307.18		2 908 561.66
RAR	544 837.57		332 039.00
001	206 455.73		
TOTAL INVEST	3 240 600.66	TOTAL INVEST	3 240 600 .66
TOTAL BUDGET	9 707 985. 40	TOTAL BUDGET	9 707 985. 40

A l'appui des documents budgétaires, les élus disposent d'une présentation des documents complémentaires :

- Le tableau des effectifs 2017 pour la partie fonctionnement
- Le tableau des amortissements comptables 2017 (biens et subventions)
- La liste des opérations assujetties à la TVA non érigées en budget annexe
- La liste des associations bénéficiaires de subventions
- La liste des emprunts

- Le vote à bulletin secret n'est pas demandé par les élus conformément à l'art L2121-20 du CGCT

Résultat du vote :

Nombre de votants : 43

OUI = 33 voix NON = 3 voix Abstentions : 7 voix

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

APPROUVENT le budget primitif 2017 tel que présenté par le Président

APPROUVENT le tableau des effectifs 2017 tel que joint en annexe.

APPROUVENT La liste des associations bénéficiaires de subventions sur l'exercice 2017 telle que joint en annexe.

AUTORISENT le Président à signer tous documents découlant de la présente.

3 – CC-2017-1012 - MISE EN PLACE D'UN FONDS DE CONCOURS

Le président rappelle que lors du dernier conseil communautaire du 08 mars 2017, après la présentation de l'étude financière et fiscale par le cabinet STRATORIAL FINANCES, le programme d'investissement a été présenté et un débat sur les mécanismes de solidarité a été développé avec notamment la création d'un fonds de concours. Le CGCT autorise la création d'un fonds de concours entre les communes et les communautés de communes par application de l'art L 5214- du CGCT.

En conséquence, le président présente les travaux de la commission finances et du cabinet STRATORIAL FINANCES pour alimenter le fonds de concours :

- la Dotation de solidarité 2016 versée aux communes à hauteur de 36 376 €
- la réduction des attributions de compensation versées aux communes dont le potentiel financier par habitant est supérieur à plus de 20 % au potentiel financier par habitant moyen des communes du territoire dans la limite de 5% pour les communes concernées : il s'agit des communes de ABONCOURT, ALLAIN, ALLAMPS, GEMONVILLE, TRAMONT ST ANDRE, VICHEREY soit un montant de 11 388 €

Le président précise que pour les communes dont l'attribution de compensation est négative sur la base du montant approuvé le 28.09.2016, celles-ci ne seront pas impactées par la réduction de l'attribution de compensation.

Les modalités d'attribution et d'application seront approfondies par la commission finances et seront présentées lors d'un prochain conseil communautaire. Le montant du fonds de concours pour 2017 est évalué à 47 764 €.

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé par les élus conformément à l'art L2121-20 du CGCT

Après en avoir délibéré, le président passe au vote

Résultat du vote :

Nombre de votants : 43

OUI = 31 voix NON = 5 voix Abstentions : 6 voix vote non exprimé = 1

Après avoir délibéré les membres du conseil communautaire

VALIDENT la création d'un fonds de concours à compter de l'exercice 2017 suivant les modalités définies ci-dessous.

Soit :

- le montant de la Dotation de solidarité 2016 versée aux communes à hauteur de 36 376 €
- la réduction des attributions de compensation versées aux communes dont le potentiel financier par habitant est supérieur à plus de 20 % au potentiel financier par habitant moyen des communes du territoire dans la limite de 5% pour les communes concernées : il s'agit des communes de ABONCOURT, ALLAIN, ALLAMPS, GEMONVILLE, et VICHEREY pour un montant de 11 388 € (exclusion des communes dont l'attribution de compensation est négative sur la base du montant approuvé le 28.09.2016, il s'agit de la commune de TRAMONT ST ANDRE

AUTORISENT le Président à signer tout document découlant de la présente.

4 – CC-2017-1013 - ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2017

Le président rappelle que lors du dernier conseil communautaire du 08 mars 2017, après la présentation de l'étude financière et fiscale par le cabinet STRATORIAL FINANCES, le programme d'investissement a été détaillé et un débat sur les mécanismes de solidarité a été développé avec notamment la création d'un fonds de concours et la modification des attributions de compensation 2017 versées aux communes.

Considérant l'art 1609 nonies du CGI C-V 7eme alinéa : « les établissements publics de coopération intercommunale soumis au présent article et les conseils municipaux de leurs communes membres peuvent procéder, par délibérations concordantes prises à la majorité qualifiée prévue au premier alinéa du II de l'article L. 5211-5 du code général des collectivités territoriales, à la diminution des attributions de compensation d'une partie des communes membres lorsque les communes concernées disposent d'un potentiel financier par habitant supérieur de plus de 20 % au potentiel financier par habitant moyen de l'ensemble des communes membres. Cette réduction de leurs attributions de compensation ne peut excéder 5 % du montant de celles-ci ».

En conséquence, le président précise que le fonds de concours 2017 sera alimenté par :

- la Dotation de solidarité 2016 versée aux communes à hauteur de 36 376 €
- la réduction des attributions de compensation versées aux communes dont le potentiel financier par habitant est supérieur à plus de 20 % au potentiel financier par habitant moyen des communes du territoire dans la limite de 5% pour les communes concernées : il s'agit des communes de ABONCOURT, ALLAIN, ALLAMPS, GEMONVILLE, TRAMONT ST ANDRE, VICHEREY conformément à l'art 1609 nonies du CGI C-V-7eme alinéa

Le président précise que pour les communes dont l'attribution de compensation est négative sur la base du montant approuvé le 28.09.2016, celles-ci ne seront pas impactées par la réduction de l'attribution de

compensation soit un montant de 11 388€. Ainsi, TRAMONT ST ANDRE ne sera pas impacté par cette réduction.

Le tableau ci-joint détaille les attributions de compensations 2017 pour les communes, celui-ci est distribué aux élus en séance et annexé à la présente délibération.

Conformément aux dispositions de l'article l'art 1609 nonies du CGI C-V 7eme alinéa, il est rappelé par le Président qu'une fois approuvée cette modification, la présente délibération sera notifiée à l'ensemble des Maires des communes membres. Les conseils municipaux doivent délibérer à la majorité qualifiée prévue au premier alinéa du II de l'article L. 5211-5 du code général des collectivités territoriales.

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé par les élus conformément à l'art L2121-20 du CGCT

Après en avoir délibéré, le président passe au vote

Résultat du vote :

Nombre de votants : 43

OUI = 25 voix NON = 5 voix Abstentions : 10 voix vote non exprimé = 3

Après avoir délibéré les membres du conseil communautaire

APPROUVENT la modification des attributions de compensation à compter de l'exercice 2017 conformément à la répartition définit dans le tableau annexé à la présente.

AUTORISENT le président à notifier à l'ensemble des communes membres la présente décision afin que les conseils municipaux puissent se prononcer conformément à la réglementation.

AUTORISENT le Président à signer tous documents découlant de la présente.

5- POINT SUR LE SCHEMA DE MUTUALISATION

état d'avancement de mise en œuvre du schéma de mutualisation

1. Rappel

Introduit par la loi MAP de 2014 et précisé par l'article L5211-39-1 :

- Obligation pour un exécutif d'un EPCI à fiscalité propre de produire un rapport relatif aux mutualisations de services, complété par un schéma de mutualisation (au plus tard au 1^{er} juillet 2016)
- Information au Conseil Communautaire sur l'état d'avancement de mise en œuvre tous les ans.

2. Historique

Juillet 2014 : Commission de lancement

Août/octobre 2014 : Retour des questionnaires

Décembre 2014/Janvier 2015 : Réunions décentralisées (TRAMONT LASSUS, CREPEY, SAULXURES-LES-VANNES, CREZILLES)

Avril/Juin 2015 : Rédaction du schéma de mutualisation

23 septembre 2015 : Présentation et validation du schéma en Conseil Communautaire

Groupement de commande Ad'AP

Transfert de compétence 2015 : urbanisme et petite enfance

Printemps 2016 : Groupement de commandes communes sans assainissement collectif / Proposition sur le traitement des nids de poules / Sécurisation eau potable / papier / Essai désherbeur à eau chaude / Chenil non abouti

Été 2016 : Réunions décentralisées (Saulxerotte, Barisey la Côte)

Automne 2016 : Renouvellement :

- Vérification périodique ERP
- Vérification périodique aires de jeux et agrès sportifs

Octobre 2016/Janvier 2017 : Réalisation marché de voirie

Délégation de maîtrise d'ouvrage en cours :

- BARISEY LA COTE (logements)
- GIBEAUMEIX (logements)
- COLOMBEY (Ecole du SIEP)
- OCHEY (Ecole du SIS CREZILLES, MOUTROT, OCHEY)

Assistance à maîtrise d'ouvrage en cours :

- MONT LE VIGNOBLE (logements)
- GERMINY (logements et zone humide)
- BULLIGNY (Etude sur le plan d'eau de l'Etange)
- BLENOD (diagnostic de 3 ruisseaux avec commune de GYE)

Maîtrise d'œuvre sur ruisseau de la source du Moirée (TRAMONT LASSUS)

3. Planification des actions à entreprendre

2017

- Groupement Blow Patcher – proposition aux communes
- présentation marché « travaux de voirie »
- débat sur la prise de compétence chenil / 18 communes n'adhèrent pas et obligation préfectorale)
- achat désherbeur à eau chaude et proposition du service aux communes
- réflexion sur la prise de compétence eau/assainissement
- réflexion sur un plan de formation intercommunal
- réflexion balayage (achat, insertion, EBE, entreprises privées)
- réflexion éclairage public
- réflexion autres groupements (assurance, informatique, téléphonie, vérification qualité de l'air, ...)
- renouvellement du marché « exploitation des installations de chauffage »
- renouvellement du marché « vérification des cloches »
- Préparation du transfert de la compétence GEMAPI (obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018)

4. Mutualisations avec les autres collectivités

- SMGT : document unique et prévention des risques : aide à la rédaction du document d'évaluation des risques professionnels et du programme annuel de prévention
- TDLU : démarche PLUi, mise en place d'un SIG, mise en place des documents d'urbanismes sur Géoportail et instruction des autorisations au droit du sol
- COVALOM : collecte et traitement des déchets ménagers

6- CC-2017-1014 - ÉLECTION D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT POUR LA MISSION LOCALE DE LA PLAINE DES VOSGES

Le président précise que suite aux modifications statutaires de la mission locale « Plaine des Vosges », il est nécessaire de désigner un délégué suppléant.

Le candidat est Monsieur Alain ABSCHIEDT, conseiller à VICHÉREY

Après avoir délibéré les membres du conseil communautaire

DESIGNENT Monsieur Alain ABSCHIEDT comme délégué suppléant auprès de la mission locale Plaine des Vosges pour représenter la communauté de communes.

7 - AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES

Date des prochains bureaux : 3 mai – 7 mai – 7 juin

Date du prochain Conseil Communautaire : 31 mai

Ordre des délibérations de la séance

CC-2017-1011 - Budget Prévisionnel 2017

CC-2017-1012 - Mise en place d'un fonds de concours

CC-2017-1013 - Attributions de compensation 2017

CC-2017-1014 - Election d'un délégué suppléant à la Mission Locale de la Plaine des Vosges

Levée de séance 23 h 00

Pour extrait certifié conforme
Le Président
Philippe PARMENTIER

